

# BULLETIN MUNICIPAL N°80

## SAINT CLEMENT LES PLACES

### Novembre 2020



#### EDITO DU MAIRE

L'épidémie de la Covid-19 est toujours là. Nos comportements doivent s'adapter, nous devons appliquer les gestes barrières et limiter nos déplacements. Plus nous respecterons ce deuxième confinement, plus vite les contraintes qui pèsent sur nous seront allégées.

Pour autant la vie continue, la mairie et l'agence postale communale restent ouvertes. L'école et la cantine s'adaptent aux contraintes sanitaires. En revanche nos établissements recevant du public (ERP) sont interdits au public : la bibliothèque, la salle de cinéma, la maison des jeunes, le foyer rural et la salle d'animation et culturelle.

Nous avons dû annuler le repas annuel de nos aînés.

Gageons que cette situation ne dure pas trop longtemps car il en va aussi de la pérennité de nos associations.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous convie, si cela est possible, aux

#### VŒUX DE LA MUNICIPALITE

LE DIMANCHE 10 JANVIER 2021 à 11 H, à la salle d'animation et culturelle

Le Maire, Patricia BLEIN

### **Les vœux du maire :**

Madame le Maire vous invite à la salle d'animation le dimanche 10 janvier 2021 à 11h pour vous présenter ses vœux pour la nouvelle année 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, un verre de l'amitié vous sera offert.

### **Distributions des sacs plastiques :**

La distribution des sacs plastiques se feront **uniquement** pendant les dates de permanence :

- Le 8 janvier 2021 de 14h à 19h
- Le 9 janvier 2021 de 9h à 13h
- Le 15 janvier 2021 de 14h à 19h

En cas d'impossibilité à vous rendre aux dates indiquées, nous vous demandons de vous faire remplacer par une tierce personne.

### **COMMISSION VILLAGE ET FLEURISSEMENT**

Le mardi 13 Octobre la commission village s'est réunie avec Simon VERNAY, employé communal, et Gilbert BLEIN, 2eme adjoint, afin de faire le point sur l'embellissement floral du village.

A partir du lundi 23 novembre, des plantations vont être effectuées. Cela concerne la butte face à l'entrée de la salle d'animation où des rampants et des petits arbustes vont être plantés pour remplacer les manquants.

Autour de l'Eglise, quelques rosiers vont être remplacés et au-dessus de la place des Tilleuls, le massif d'angle sera enjolivé.

Nous aimerions former un petit groupe de bénévoles pour nous aider à entretenir et embellir notre village dès fin novembre pour la plantation et tout au long de l'année pour l'entretien.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance sympathique.

Merci de contacter :

Bernadette CHALANDON : 06 83 51 93 56

Ou Odile SEVE : 06 60 51 15 50.

Les guirlandes de Noël ont été renouvelées et commandées par la Mairie.

Odile – Emilie – Bernadette - Jeanine

## Changement des horaires des ouvertures de l'agence postale communale du 16 novembre au 31 décembre 2020.

Lundi : 13h00 à 15h30

Mardi : 13h00 à 14h30

Jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 14h30

Vendredi : 11h à 12h et 13h30 à 16h30

Samedi : 9h30 à 11h30

**Notre agence modifie ses horaires pour mieux servir la population.**

### Information sur les déchets de St Clément les Places

La collecte des ordures ménagères est conduite par la communauté des communes des monts du Lyonnais.

Plusieurs points de ramassage existent sur St Clément.

Il a été récemment remarqué à plusieurs reprises que le tri n'est pas toujours respecté, preuves à l'appui pneu, divers ustensiles, jouets, vêtements, cartons et verres déposés dans les bacs.

Nous déplorons ces actes. Notre agent technique est ainsi contraint de ramener ces derniers à la déchèterie.

Les bacs marrons sont uniquement destinés aux ordures ménagères,

Concernant les bacs jaunes, nous devons suivre le guide du tri ci-joint,

Pour la déchèterie, vous trouverez également les horaires et les consignes.

Quelques chiffres provenant de la CCMDL :

35093 habitants,

399km<sup>2</sup>,

17000 tonnes de déchets collectés et traités soit 473kg / habitant de déchets tous confondus

166kg / habitant d'ordures ménagères.

**Nous sollicitons votre attention afin d'améliorer la collecte de nos déchets.**

Commission déchets.



# Les déchèteries à votre disposition



## Les déchèteries



### > Montrottier

Les Auberges 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 21 48

**lundi > jeudi** : 14h - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)

**vendredi** : 8h - 12h & 13h30 - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)

**samedi** : 9h - 12h30 & 13h15 - 15h45

### > St Martin en Haut

Lieu-dit Les Lays 69850 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 38 10

**lundi > jeudi** : 14h - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)

**vendredi** : 8h - 12h & 13h30 - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)

**samedi** : 9h - 16h

Fermées les jours fériés. Dernière entrée 15min avant la fermeture

### Sont acceptés



## Déchèterie à Chazelles sur Lyon

Fond Rivaud 42140 Chazelles sur Lyon



Accès autorisés aux communes identifiées sur la carte par ★

Renseignements et horaires : [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr) ou 04 77 27 61 81

## Info Tri

### Sac jaune

Sortir son sac le jour de collecte avant 6h ou la veille



Bouteilles, bidons et flacons en plastique,



Boîtes métalliques, canettes aérosols non dangereux,



Boîtes cartonnées de petite taille, cartons de pizzas,



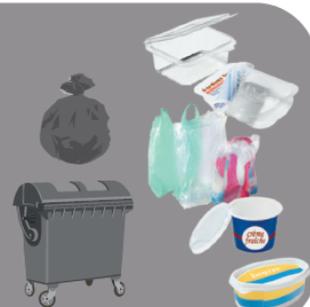
Briques alimentaires

### Sac noir

Merci de laisser les bacs de regroupement de déchets propres.

Le dépôt de sacs autour de ces bacs est proscrit et susceptible d'une amende.

Sortir son sac le jour de collecte à partir de 6h



### Colonne à papier

Tous les papiers se trient et se recyclent.

Otez les films plastiques



### Colonne à verre

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Pas de couvercles, ni de bouchons

3 € / Tonne de verre trié seront reversés à la Ligue contre le Cancer



+ d'infos : 04 37 20 13 09 - [gestion-dechets@cc-mdl.fr](mailto:gestion-dechets@cc-mdl.fr) - [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)



# LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES  
VERIFIER  
ET ENTRETENIR**  
avant chaque hiver  
vos installations  
de chauffage, eau chaude,  
ventilation...



**RESPECTEZ**  
le mode d'emploi  
des appareils à combustion  
(chauffages d'appoint,  
groupes électrogènes,  
appareils à gaz...)



**AÉREZ**  
au moins  
10 minutes  
par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz **toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.**

# **Compte rendu du Conseil Municipal**

## **COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)**

*SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020*

*COMPTE RENDU SOMMAIRE*

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

**Étaient présents :** Mme BLEIN Patricia – Mr COLLOMB Denis – Mr BLEIN Gilbert – Mme DEJOIN Florence – Mr PETIT Frédéric – Mme RIVOLLIER Jeanine – Mme CHALANDON Bernadette -Mr SANCHEZ Sylvain – Mr DUPEUBLE Philippe –Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mr FOL Daniel- Mme TAGLIAZUCCHI Emilie

**Absents excusés :** Mr BLEIN Gabriel - Mr BERGER Maxime

**Secrétaire :** Mme DEJOIN Florence

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- 1) Approuve la convention relative à la réalisation des travaux d'aménagement de voirie sur la commune conclue entre la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et la commune de SAINT-CLEMENT-LES-PLACES et notamment les conditions administratives et financières suite au dépassement de l'enveloppe allouée par la CCMDL. L'enveloppe financière attribuée pour l'exercice 2020 s'élève à la somme de 44 706.40 euros. Le coût prévisionnel des travaux est de 59 096.40 euros. Il restera donc à la charge de la collectivité la somme de 14 390 euros.
- 2) Approuve l'avenant numéro un relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la bibliothèque municipale et l'extension de la Mairie. Le coût prévisionnel des travaux de construction de la bibliothèque s'élève à la somme de 471 700 euros HT, selon les études de juillet 2020. Les honoraires du maître d'œuvre sont fixés à 13% du montant HT du projet.
- 3) Approuve l'avenant numéro un relatif à la convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et la commune « Réseau des bibliothèques, logiciel commun et mutualisation d'un coordinateur ». Prolongement du financement de la rémunération du coordinateur pour la période du 11 juin 2020 au 11 juin 2021
- 4) Est avisé du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (Certificats d'urbanisme – Permis de construire -Déclarations préalables) depuis le 04 août 2020.

### **Compte-rendu des commissions communales :**

**Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER et Odile SEVE :**

Une réunion de la commission village sera organisée avec l'agent technique communal afin de faire un tour du centre bourg et notamment prendre connaissance des tâches effectuées par celui-ci (entretien et arrosage des plantations etc...). Une demande de la commission est formulée pour mener une réflexion afin d'améliorer le fleurissement.

Compte-rendu formulé par Florence DEJOIN- Maxime BERGER-Sylain SANCHEZ et Emilie TAGLIAZZUCHI :

Les membres de la commission ont préparé et édité le premier bulletin d'informations du nouveau conseil municipal.

Compte-rendu formulé par Pascale GEY :

Deux nouveaux membres bénévoles ont intégré l'équipe de la bibliothèque municipale depuis septembre.

La bibliothèque reprend ses horaires habituels avec absence de quarantaine pour les livres.

Deux membres bénévoles reprennent les échanges entre l'Ecole et la Bibliothèque avec uniquement des prêts de livres.

Une demande est faite au conseil municipal afin de proposer aux lecteurs la gratuité de l'abonnement annuel. Une réflexion est menée à ce sujet.

Compte-rendu formulé par Gilbert BLEIN – Gabriel BLEIN – Philippe DUPEUBLE :

Un rendez-vous est fixé le 22 septembre en Mairie avec les sociétés CLASS, KUBOTA et COLLINET afin d'obtenir des devis en vue de remplacer le tracteur communal.

Compte-rendu formulé par Denis COLLOMB :

Le devis estimatif demandé à l'Entreprise BERTHOUD-BARANGE pour chiffrer la confection d'étagères et de porte-manteaux pour l'école publique est en attente de réception.

Compte-rendu formulé par Odile SEVE et Denis COLLOMB :

Une réunion du SIEMLY a eu lieu à BUSSIERES le 04 septembre 2020. L'ordre du jour de cette réunion était l'élection du président et vice-présidents à ce syndicat. Monsieur Bernard CHAVEROT a été réélu Président.

Une prochaine réunion est prévue le 27 novembre à Chambost-Longessaigne.

**Questions diverses :**

- Vogue annuelle 2020 :

La fête s'est bien déroulée durant les 2 jours avec le respect des gestes barrières. Les forains ont été satisfaits ainsi que les organisateurs. Le tir du feu d'artifice a dû être annulé au dernier moment à cause de la sécheresse. La fanfare l'Etoile a assuré l'aubade du dimanche soir. Remerciements aux forains, aux jeunes et à la fanfare pour leur participation et l'animation du village.

Dorénavant, la vogue aura lieu le 2<sup>ème</sup> week-end d'août. En 2021, elle aura donc lieu les 07 et 08 août.

- Déclaration d'intention d'aliéner :

Suite à la réception de la Déclaration d'Intention d'Aliéner par Maître BERGER, notaire, concernant la vente d'un garage situé à proximité de la mairie, une réflexion est menée afin de savoir si la commune préempte ou pas ce bien. Il est demandé à l'ensemble du conseil municipal de se positionner pour une mise au vote lors de la prochaine séance du 06 octobre.

- Une rencontre est prévue en Mairie avec les membres du cinéma le 18 septembre concernant le fonctionnement de l'association. La recherche de bénévoles sera un sujet évoqué.
- Suite à la recrudescence de chats dans le village, l'association APA BALDO a été contactée. Le nombre important de chats dans le village est une réelle problématique. Le coût de la stérilisation est onéreux et la prise en charge totale par la commune n'est pas envisageable.
- « Rappel » : Prochaine séance du conseil municipal le MARDI 06 octobre à 20H.

La séance est levée à 22H30.

Le 09 septembre 2020



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Blein", is written over the printed name.

Patricia BLEIN

**COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)**  
*SEANCE DU 06 OCTOBRE 2020*  
*COMPTE RENDU SOMMAIRE*

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

**Étaient présents :** Mme BLEIN Patricia- Mr COLLOMB Denis- Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence- Mr PETIT Frédéric- Mme RIVOLLIER Jeanine – Mme CHALANDON Bernadette- Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel - Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime -Mr FOL Daniel – Mme TAGLIAZZUCHI Emilie

**Absent excusé:** Mr SANCHEZ Sylvain ( Pouvoir donné à Mme DEJOIN FLORENCE)

Mme DEJOIN Florence a été élue secrétaire.

**Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, Madame le Maire a accueilli Madame Valérie THOLY, receveur municipal.**

**Madame THOLY a présenté à la nouvelle équipe municipale l'analyse financière de la commune sur l'exercice 2019 afin de connaître la capacité d'emprunt pour la réalisation des futurs projets communaux.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- 1) Décide d'acquiescer par voie de préemption un bien situé « 15 Impasse de la Forge » à SAINT-CLEMENT-LES-PLACES, cadastré section AD numéro 105, d'une superficie totale de 146 mètres carrés appartenant à Mr et Mme GODDE Jean-Claude.

Le prix de vente est de 40 000 euros.

Madame le Maire précise que ce bien est à proximité immédiate de la Mairie et le prix est conforme à l'avis du service des domaines. La destination de ce bien sera étudiée ultérieurement.

Elle propose que chacun émette son avis à bulletin secret.

**Vote à bulletin secret :**

**Votants : 15      Pour :10      Contre : 5**

- 2) Est informé de la mise en ligne sur la plateforme « Emarchés publics » le 20 octobre 2020 de l'avis d'appel public à la concurrence concernant la construction de la bibliothèque municipale et l'extension de la Mairie.  
L'arrêté du permis de construire a été signé le 02 octobre 2020 et transmis aux organismes concernés.
- 3) Approuve le devis établi par la société SUEZ au sujet de la réparation des poteaux incendie situés au lieu-dit « Les Places », « La Charretière » et « Allée des Platanes » pour un montant TTC de 2 690,41 €.
- 4) Est informé de la réunion avec le Bureau d'Etudes Réalités, le comité de pilotage constitué pour la phase de révision du PLU et les agriculteurs de la commune le 14 septembre afin de réaliser un diagnostic agricole.  
Une prochaine séance aura lieu le 12 octobre uniquement avec le comité de pilotage pour présenter le diagnostic territorial.

- 5) Est avisé du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (Certificats d'urbanisme – Permis de construire -Déclarations préalables) depuis le 08 septembre 2020.

**Compte-rendu des commissions communales :**

**Compte-rendu formulé par Sylvain SANCHEZ :**

Une réunion des délégués de la commission « Urbanisme – Habitat et Transport » a été organisée par la CCMDL afin de présenter le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et la loi mobilité. Une prochaine séance est prévue le 01<sup>er</sup> décembre.

**Compte-rendu formulé par Pascale GEY :**

Une réunion des délégués de la commission « Culture » sera organisée par la CCMDL le 14 octobre à AXONE à Saint-Clément.

**Compte-rendu formulé par Gabriel BLEIN :**

Une réunion des délégués de la commission « Assainissement collectif » a été organisée par la CCMDL afin de présenter le rôle de la commission. Les délégués des 32 communes sont répartis en 4 commissions. Chaque commune est en partenariat avec la société SUEZ dont le contrat arrive à terme en juin 2021. Un nouvel appel d'offres doit être lancé.

Prévision de travaux sur la commune de ST CLEMENT : Mise aux normes et nettoyage du lagunage – bacs à curer – réparation de fuites au niveau d'un bassin de la lagune. Un bilan 24H a été réalisé, les résultats doivent être communiqués prochainement.

**Compte-rendu formulé par Emilie TALIAZZUCHI :**

Une réunion des délégués de la commission « Transition écologique » a été organisée par la CCMDL pour présenter le rôle du Parc Eco Habitat et la feuille de route sur le service mobilité au sein du territoire.

Sensibilisation autour du photovoltaïque.

Mr GARNIER, Maire de MEYS invite les élus le 26 octobre 2020 à visiter les éco-quartiers du village.

**Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT :**

Une réunion des délégués « Petite Enfance Jeunesse » a été organisée par la CCMDL.

La commission a pour mission d'être un espace où remontent les besoins, les initiatives du territoire en matière de petite enfance, enfance, jeunesse. Elle assure le pilotage et l'évaluation politique du contrat enfance/jeunesse passé avec la CAF et la MSA.

Elle propose également des orientations en matière de politique d'animations sportives et de loisirs dans le cadre des moyens dédiés au sein de la CCMDL.

Dates à retenir : Bourse initiative jeune : 14/10/2020 – Journée de l'enfance : avril 2021- Cyclo des Monts : Juin 2021 – 10 ans des Gargalous, la date reste à fixer.

**Compte-rendu formulé par Florence DEJOIN :**

Suite à l'AG du cinéma itinérant des Monts du Lyonnais à Pomeys, nous remercions les bénévoles de leurs investissements et de leurs motivations à faire vivre notre village.

AG de l'ADMR : notre village bénéficie des services de cette association qui apporte ces prestations à la personne aux aînés comme aux familles en difficulté. A ce jour, cette association est à la recherche de personnel compétent et motivé afin de pouvoir répondre au mieux à la demande des habitants.

AG Entraide et solidarité : cette association soutien les personnes en difficulté en leur proposant une aide financière, des locations de scooters ou encore de l'aide aux déménagements. Cette association s'occupe aussi de la friperie et du marché solidaire.

Le confinement a fortement stoppé ces interventions auprès des bénéficiaires, mais elle espère que l'activité va redevenir normale.

Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER :

Lors de la réunion de la commission « Solidarités Actives », les délégués de chaque commune se sont présentés.

L'association « Pour une Alimentation Solidaire » a été créée en 2013. La distribution des aliments (Eufs, lait, fromages, légumes etc...) aux familles les plus fragilisées est répartie sur quatre lieux. Les bénéficiaires participent à la vie de l'association. Des animations sont également organisées.

Compte-rendu formulé par Daniel FOL :

Une réunion de la commission « Economie » a été organisée par la CCMDL. Une présentation est faite des différentes entreprises situées dans les zones d'activités des 32 communes. Une entreprise à St-Symphorien-sur-Coise emploie 1500 ouvriers. Les anciens ateliers « GRANGE » ont été transformés en résidence d'entreprises. Une réflexion est menée sur le devenir de la pépinière AXONE sur la commune de St-Clément.

Concernant le forum de l'emploi, une quinzaine d'entreprises était présente ce qui représentait une centaine d'emplois.

Compte-rendu formulé par Maxime BERGER :

Une réunion des délégués de la commission « Agriculture et Forêts » est organisée par la CCMDL le 07 octobre à AVEIZE.

Compte-rendu formulé par Gilbert BLEIN- Gabriel BLEIN et Philippe DUPEUBLE :

Les devis établis par les sociétés COLLINET de Saint-Martin-en-Haut et KUBOTA de Sainte-Foy-L'Argentière au sujet du remplacement du tracteur communal ont été examinés.

La proposition présentée par les ETS COLLINET a été retenue. Le matériel actuel (tracteur VALTRA et le chargeur FAUCHEUX) est repris par la Société.

Concernant l'épareuse KHUN, une réponse est attendue d'un professionnel pour une éventuelle reprise.

La commande sera passée prochainement pour une livraison attendue en début d'année 2021.

Une réunion des délégués SYDER a été organisée pour élire le président et les vice-présidents. Les différents budgets ont été présentés.

Les travaux de voirie réalisés en partenariat avec la CCMDL (Chemin des Brosses et des Alouettes) sont conformes au marché initial. Un retour est donc fait en ce sens au service voirie de la CCMDL.

Questions diverses :

- Des plaques ont été posées sur les concessions au cimetière arrivant à échéance en fin d'année 2020.
- Le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) est convié le 23 octobre afin d'obtenir leurs conseils techniques et financiers notamment sur la redynamisation du cœur du village.
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu le dimanche 15 novembre 2020 à 11H sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.
- Une réunion des membres du CCAS aura lieu le 19 octobre à 19H à la Mairie afin d'échanger au sujet de la composition des colis de Noël pour les aînés. La distribution est prévue le Samedi 19 décembre 2020. Le repas des aînés prévu le samedi 21 novembre est annulé.

- Une formation des élus avec la Société DELTAFORM sur l'élaboration et l'analyse du budget communal aura lieu le Samedi 21 novembre de 9H à 17H.
- Monsieur Thomas GASSILLOUD, Député du Rhône sera présent en Mairie le Jeudi 08 octobre dans la salle du conseil municipal à partir de 16H pour recevoir la population intéressée.  
Sont programmées ensuite la visite de l'atelier des tanneries RONZON et la visite du Centre Bourg.
- Est informé des remerciements de l'association K DANSE pour l'attribution d'une subvention de 2000 euros sur l'exercice 2020.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les 10 novembre et 14 décembre à 20H.

La séance est levée à 23H30.

Le 07 octobre 2020

Le Maire,



Patricia BLEIN



# Pendant le confinement, les services

de la Communauté de communes  
des Monts du Lyonnais  
**restent ouverts**



#### **Maisons des services**

St-Symphorien-sur-Coise / St-Laurent-de-Chamousset



#### **Crèches**

Brullioles / Brussieu / Chevières / Duerne / Montrottier  
St-Laurent-de-Chamousset / St-Martin-en-Haut  
St-Symphorien-sur-Coise / Ste-Foy-l'Argentière



#### **Accueil de loisirs - Monts P'tits Loisirs**

St-Laurent-de-Chamousset



#### **Déchèteries**

Montrottier / St-Martin-en-Haut



#### **Accompagnement du Parc Éco Habitat**

St-Symphorien-sur-Coise

### **3 services ferment leurs portes au public**



**École de musique** - St-Laurent-de-Chamousset



**Piscines** - Hurongues et St-Laurent-de-Chamousset



**Maison du numérique** - St-Clément-les-Places



## **Monts Énergies :Entreprenons ENSEMBLE la transition énergétique dans les Monts du Lyonnais**

**Monts Énergies** est une société d'initiative citoyenne à fonctionnement coopératif, créée en 2018 pour participer à la transition énergétique. Elle s'inscrit dans la politique de « territoire à énergie positive » (TEPOS) de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais dont elle a le soutien actif ainsi que celui de nombreuses communes adhérentes.

**Notre enjeu** : aider à installer et faire installer le maximum de panneaux photovoltaïques pour économiser les énergies fossiles non renouvelables, limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et contribuer à l'autonomie énergétique du territoire.

**Où en sommes-nous ?** A l'heure actuelle déjà 17 toitures de 9kWc sont équipées et en production. Un chantier de 6 centrales de 36 à 100 kWc est en cours et nous préparons une nouvelle grappe d'une dizaine de toitures de 9 kWc, ce qui représentera l'énergie nécessaire à environ 200 foyers.

**Pour qui ?** Pour les propriétaires qui ne veulent pas investir personnellement, **Monts Énergies** prend en charge l'installation des centrales photovoltaïques, qu'elle finance en vendant l'électricité produite à EDF OA. Elle verse une redevance (modique ) aux propriétaires de toits et leur rétrocède l'installation au terme de 25 ans.

Pour apporter votre concours à cette démarche de transition, vous pouvez :

- Acheter des souscriptions à **Monts Énergies** et ainsi participer à la vie de la SAS et soutenir le développement de son action.
- Proposer votre toit à la location, de préférence de grandes toitures ( 200 m2), sensibiliser votre entourage, « guetter » les projets de construction ou de rénovation de bâtiments d'entreprises ou hangars agricoles, afin d'inciter leurs promoteurs à prévoir une toiture photovoltaïque.
- Vous pouvez aussi choisir d'installer vous-mêmes des petites unités pour la revente et l'autoconsommation : n'hésitez pas à vous rapprocher de **Monts Énergies** ou du Parc Eco-Habitat pour vous faire conseiller et accompagner dans ces démarches qui peuvent apparaître intimidantes !
- Participer à un groupe de travail en tant que bénévole.

Nous avons également été à l'initiative, avec de nombreuses associations du territoire, de l'évènement malheureusement annulé « La Tête et les Jambes » qui aurait dû avoir lieu le 24 octobre à St Martin en Haut pour valoriser toutes les démarches de transition en cours dans les Monts du Lyonnais.

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site [www.montsenergies.fr](http://www.montsenergies.fr)

## Tourisme des monts du lyonnais

La saison estivale 2020 a été très particulière, et le secteur du Tourisme a été fortement impacté par la crise sanitaire.

L'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais a tenté d'aider ses prestataires dans ce contexte inédit : informations sur les aides disponibles, recensement des services proposés en lien avec la crise de la Covid (plats à emporter, horaires aménagés...), adaptation de notre programme de Rendez-Vous Découverte...

Certaines de nos activités ont bien fonctionné car les vacanciers recherchaient le grand air : location de vélos électriques, demandes sur toutes les formes de randonnée. Nous avons connu une augmentation notable des demandes à distance, via les réseaux sociaux et nos sites Internet.

Nous vous invitons d'ailleurs à parcourir notre tout nouveau site [www.montsdulyonnaistourisme.fr](http://www.montsdulyonnaistourisme.fr), et à vous abonner à notre page Facebook « Monts du Lyonnais Tourisme » pour re-découvrir notre belle région.

Vous pouvez en outre venir chercher à l'Office de Tourisme notre carte touristique nouvellement éditée, pour avoir une vision globale de notre territoire, et notamment des sites touristiques incontournables.

Pour en savoir plus :

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

BIT de Saint Martin en Haut : 04 78 48 64 32

[accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr](mailto:accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr)

[www.montsdulyonnaitourisme.fr](http://www.montsdulyonnaitourisme.fr)



## Dispositif de Transport Social des Monts du Lyonnais mise en place par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL).

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Social des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04.74.70.58.00.

Plus d'info sur : [www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais](http://www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais)



Programme  
soutenu par :



Piloté par :



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement

www.cc-montsdulyonnais.fr

Monts du  
Lyonnais  
Communauté  
de communes



# Transport → social

DES MONTS DU LYONNAIS

Pour les personnes ne disposant pas de moyens  
de déplacement et répondant à certains critères.

—  
**2€**

le trajet

10 trajets / mois  
(maximum)

1 trajet =  
1 aller ou 1 retour





# Pour bénéficier du Transport social à la demande → vous devez répondre à ces 4 conditions

1

## Habiter sur le territoire de la Communauté de communes

Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grezieu-le-marché, Haute Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, S<sup>t</sup>-Clément-les-Places, S<sup>t</sup>-Denis-sur-Coise, S<sup>t</sup>-Genis-l'Argentière, S<sup>t</sup>-Laurent-de-Chamousset, S<sup>t</sup>-Martin-en-Haut, S<sup>t</sup>-Symphorien-sur-Coise, S<sup>te</sup>-Catherine, S<sup>te</sup>-Foy-l'Argentière, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux

→ Dossier à retirer en Mairie de votre commune d'habitation

2

## Être sans solution de déplacement

au sein du foyer

3

## Respecter certaines conditions de ressources

Consulter le règlement du dispositif auprès de votre Mairie

4

## Être dans une des situations suivantes

- bénéficiaire du RSA Socle
- âgé de plus de 65 ans
- en situation de handicap
- en situation d'invalidité
- en insertion professionnelle ou en formation
  - Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), service civique, nouveau contrat aidé
  - Stage, formation en lien avec le parcours scolaire ou professionnel
  - Pour les 14-25 ans les parents devront être éligibles au dispositif
- bénéficiaire de l'Allocation d'aide au Retours à l'Emploi (ARE) ou de Solidarité Spécifique (ASS) (pôle emploi) ou travaillant à temps partiel
- les enfants de moins de 16 ans dont les parents sont éligibles
  - 4 tickets par mois
  - Gratuité pour les - de 4 ans

**INFORMATIONS** auprès de

- votre Mairie
- Service Mobilité de la CCMDL : 04 74 70 58 00





## Offre de volontariat en service civique



### Le MRJC Rhône-Loire cherche un Service Civique

« Participation à l'organisation d'événements festifs autour de différentes thématiques en rural ! »

#### Où ?

Loire (42) à Sainte Foy l'Argentière, en lien avec la permanente du MRJC.

#### Quoi ?

Co-organisation et co-animation d'événements, s'axant autour de la place des jeunes dans le monde rural, par le biais de différentes thématiques choisies et différents outils :

Propositions de thèmes :

- Les **rapports de domination** dans la société d'aujourd'hui et de demain
- La **place des jeunes dans le monde rural** sur des questions écologiques.
- **Education et orientation professionnelle** pour les jeunes dans le monde rural.

Propositions d'outils :

- Une **caravane** comme outils de visibilité et de ressources.
- Evénements types : Ciné débats, banquet des ancien.ne.s (...)

Le service civique sera accompagné.e par les bénévoles de l'association pour choisir le thème

L'objectif de réaliser un service civique au MRJC est de permettre à un.e jeune de se **former et agir** avec d'autres jeunes et des **acteurs.ices** du territoire.

#### Quand ? :

Du 1<sup>er</sup> décembre au 31 Juillet / **8 mois** / 24H/Semaine

#### Indemnité ? :

580 euros par mois.

#### Quel organisme ? :

Le MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) entièrement, dirigé, géré et animé par et pour des jeunes ruraux de 13 à 30 ans sans distinction d'origine, de religion, de conviction. Il agit pour la valorisation et l'animation des territoires ruraux. Le MRJC propose aux jeunes de se réunir en équipe à l'échelle d'une ou plusieurs communes afin d'agir ensemble sur leur lieu de vie. Les projets sont variés : du ciné débats, au camp départemental. Être acteur du MRJC faire partie d'un mouvement existant depuis 90 ans. Qui réfléchit et agit collectivement pour la société. En permettant aux jeunes de prendre des responsabilités sur le territoire, le MRJC propose un parcours d'engagement et de formation du local au national.

#### Mots clé :

Education populaire - animation - mouvement de jeunes - territoires ruraux - agir

#### Contacts :

Claudie MAY : Permanente MRJC Rhône Loire

[loire@mrjc.org](mailto:loire@mrjc.org) - 33 ruelle de l'Orgeole 69 610 Sainte Foy l'Argentière - 06 07 78 67 10



L'ADMR ces sont des hommes et des femmes qui œuvrent chaque jour pour permettre aux personnes aidées de rester chez soi dans de bonnes conditions ;

Ce sont 39 bénévoles, 49 salariés, 44 992 heures d'intervention et 372 personnes qui ont été aidées dans nos 13 communes pour l'année 2019.

Sur votre commune de SAINT-CLEMENT-LES-PLACES  
1 427 heures d'intervention ont été effectuées auprès de 11 bénéficiaires



#### Nos missions :

- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie
- Garde d'enfants
- Soutien à la parentalité (conférences / débats)
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation et prise de repas
- Portage de repas
- Téléassistance
- Temps de rencontre (après-midi jeux, restaurants, sorties, théâtre)



#### L'ADMR c'est aussi des emplois :

- De proximité : dans les 13 communes environnantes
- Flexibles : du temps partiel au temps plein
- De lien social et d'accompagnement
- Autonomes tout en étant un travail d'équipe
- Avec du matériel professionnel mis à disposition (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche ...)
- Avec des avantages : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
- La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes
- Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec aussi possibilité d'accompagnement au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES).

Pour répondre à la demande croissante des personnes qui souhaitent bien vieillir à domicile,

**L'ADMR RECRUTE**

**CDI /CDD – 24 à 35h**

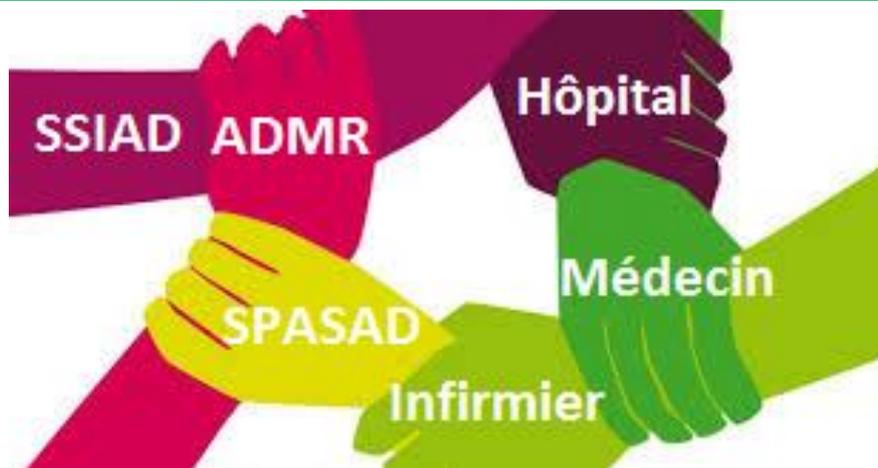
**RENSEIGNEZ-VOUS ET  
REJOIGNEZ NOTRE  
EQUIPE**

#### ADMR CHAMOUSSET EN LYONNAIS

Espace Juge Pascal - 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

Contact : 04.74.70.59.76

[admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com](mailto:admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com) - [www.admr-rhone.fr](http://www.admr-rhone.fr)



« Vieillir chez soi » avec le Service de Soins Infirmiers A Domicile.

Le SSIAD de St Laurent de Chamousset est une association ADMR, gérée par une équipe de bénévoles. Il s'adresse à des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou en situation de dépendance et qui résident sur le territoire de Chamousset en Lyonnais.

Sur prescription d'un médecin, des soins d'hygiène et de confort sont assurés 7 jours sur 7, par des aides-soignantes diplômées, qui collaborent avec l'infirmière libérale choisie par le bénéficiaire.

Depuis janvier 2017, le SSIAD s'est vu confier, par l'ARS, l'expérimentation « SPASAD » qui a pour objectif la mise en place des actions de prévention individuelles ciblées sur la lutte contre l'isolement, la prévention des chutes et la dénutrition.

Les bénéficiaires du Service d'Aide ADMR ou du SSIAD peuvent prétendre à ces prestations. En cas de besoin, selon l'évaluation, l'intervention d'une psychologue, d'un ergothérapeute, d'une diététicienne ou d'une psychomotricienne à domicile est possible.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès des deux infirmières coordinatrices, Nathalie ou Audrey au 04 74 70 54 78 – Espace Juge Pascal – 52 chemin de l'hôpital - St Laurent de Chamousset..

Si vous souhaitez apporter bénévolement un peu de votre temps pour nos aînés, n'hésitez pas à contacter le service du SSIAD : [siad.st-laurentcham@fed69.admr.org](mailto:siad.st-laurentcham@fed69.admr.org).

## **ASSOCIATION LA FABRIK**

*Programmation artistique et coopération culturelle dans les Monts du Lyonnais*

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

- Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...);
- Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Créée en janvier 2016, la Fabrik a démarré l'année avec de très beaux projets, dont certains ont malheureusement été stoppés en plein vol par la pandémie de Covid-19. Malgré tout, un bilan très positif est tiré de 2020 avec de nouveaux projets à l'échelle des Monts du Lyonnais et un travail d'écriture du projet associatif grâce au travail complémentaire entre ses bénévoles et ses salariés.

### **Une programmation atypique :**

- **Vendredi 6 Mars : Miss Vibration** – En introduction au Festi'vache, nous avons proposé à St Martin en Haut le spectacle Miss Vibration de la Compagnie le Fil, spectacle sur la jeunesse en milieu rural, qui a pu résonner avec notre territoire. Le spectacle a notamment été créé à partir d'ateliers d'écriture à la MFR de St Laurent de Chamousset
- **3, 4, 10 & 11 Mars : La Caravane Poétique** à Montrottier et Grammond : Pour mettre en avant une poésie simple et mêler des auteurs classiques, des rappeur·ses et une forme d'expérimentation, nous avons trimbalé notre Caravane Poétique dans 2 villages du territoire. Ouverture aux scolaires et aux passants, ateliers, moments d'échanges et de partage, fabrication de papier recyclé. Un moment original et touchant à deux extrémités des Monts du Lyonnais.
- **Du 15 au 29 Octobre : Les Rois Vagabonds** : Pour marquer le retour du public dans les salles de spectacle, nous avons accueilli le spectacle *Concerto pour deux clowns* de la compagnie Les Rois Vagabonds pendant 15 jours sous chapiteau à St Martin en Haut. Le succès a été largement au rendez-vous puisque quasiment toutes les représentations ont affichées complètes. Au total, c'est plus de 1800 spectateurs qui auront découvert le spectacle lors de 9 représentations dans le strict respect des normes sanitaires et du couvre-feu. Le succès était parti pour se prolonger encore quelques jours mais l'annonce du reconfinement a coupé court à toute possibilité de prolongation. En tout cas, nous sommes très fiers d'avoir pu proposer un beau moment de spectacle et de culture dans une période un peu morne, et le public au rendez-vous nous a partagé cet enthousiasme de retourner voir du spectacle vivant. A croire que la culture est plus essentielle que ce qu'on peut entendre parfois !
- En parallèle du spectacle, nous avons accueilli plusieurs événements sous le **Grand Théâtre Ephémère**, avec notamment une journée avec le Collectif Textile, le rappel du Son et Lumière et le collectif C-Isme, 3 projets de la MJC de St Martin en Haut. Nous avons aussi projeté des films de la société Lato Sensu, proposer des apéro-concerts de Leon et Luul et des espaces de restaurations à base de produits locaux.

### **Des événements pour se rassembler entre associations :**

- **Mars 2020 : 3<sup>ème</sup> édition du Printemps des Poètes** dans les Monts du Lyonnais. À partir des envies de chacun des 22 partenaires (bibliothèques, associations, communes), la Fabrik a coordonné une programmation du 3 au 28 mars dans 10 communes. Si l'édition n'a pas pu aller au bout, l'organisation d'un tel événement montre la vitalité de nos associations.
- **Du 12 septembre au 21 novembre : Copains comme Chanson** : 12 organisateurs réguliers de concerts (Chazelles sur Lyon, Larajasse, Haute-Rivoire, Viricelles, Aveize, St Christo en Jarez, Sainte Catherine et Saint Symphorien sur Coise) se sont réunis à l'initiative de la Fabrik pour proposer des instants de découverte autour de la chanson francophone. Si le programme a aussi été stoppé par le reconfinement, nous pouvons être fiers de la détermination des différents organisateur·rices à maintenir leurs événements malgré les contraintes sanitaires.

### **Un outil de création pour les artistes locaux : les Chantiers d'artistes.**

5 compagnies locales ont été accueillies pour des temps de travail sur leurs nouvelles créations de spectacles :

- Du 25 au 27 Janvier, la compagnie Histoire à Mains a pu travailler sa création de conte et musique *Au Palais de la Rumeur* à Ste Foy l'Argentière, et l'a présentée devant une trentaine de spectateurs en tout public, puis devant 110 enfants des 2 écoles de Ste Foy lundi 27.
- Du 5 au 7 puis du 17 au 19 février, la compagnie XOXO est venue finaliser son spectacle autour du masque larvaire. La compagnie a notamment joué à Aveize début mars 2020.
- Du 10 au 12 février, c'est Guillaume Lavergne qui travaillait son ciné-concert Bli-Blou-Bla au théâtre de Coise (une création à partir de courts métrages d'animation historiques)
- De fin mai à mi-juillet, nous avons accueilli à 3 reprises la compagnie Les Petites Motnotes pour les créations de 3 nouveaux spectacles en duo, à St Martin l'Estra, Coise et Chazelles sur Lyon. L'occasion notamment de faire du lien avec les structures de la petite enfance sur le territoire de Forez-Est.
- Durant 6 jours au mois d'août, c'est la compagnie Lily Kamikaz qui a travaillé sa création de danse chez l'habitant à St Genis l'Argentière. Le temps de travail a été suivi d'une présentation au public.

### Un accompagnement des pratiques artistiques locales :

- **Juin 2020** : Suite au confinement, la Fabrik a voulu réaffirmer son soutien aux artistes du territoire en sortant un guide, Déconfinons les artistes, listant près de 50 artistes volontaires des Monts du Lyonnais pour fournir des propositions aux personnes souhaitant organiser des spectacles et concerts en privé, chez l'habitant, pour soutenir les artistes le temps que l'activité culturelle publique puisse reprendre.
- **Et tout au long de l'année avec LeKalepin.fr : agenda culturel collaboratif en ligne**  
Tous vos événements sont à découvrir sur [lekalepin.fr](http://lekalepin.fr), votre agenda culturel local et collaboratif. Consultez le site [www.lekalepin.fr](http://www.lekalepin.fr) ou abonnez-vous à la newsletter !
- **Mutualisation de matériel scénique : La Kuma** (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique). La Fabrik propose aux associations et collectivités un parc de matériel son et lumière disponible à la location pour les événements dans les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce de la mutualisation du matériel de **15** associations et collectivités du territoire.

**Enfin, jeudi 24 Septembre : Assemblée Générale** : notre assemblée générale a eu lieu à Aveize, permettant des rencontres chaleureuses avec différent-e-s adhérent-e-s et l'entrée de Emilie Bonassieux, Eric Amblard et Denise Bondoux au Conseil d'Administration pour accompagner Florian Guyot, Séverine Giner, Elise Chaverot et Irène Ville. Nous en avons aussi profité pour présenter notre nouveau projet associatif qui se décline en 4 objectifs généraux :

- Proposer des expériences et des découvertes pour tou-te-s et chacun-e
- Favoriser les liens entre l'humain, la connaissance des réseaux, les savoirs-faire et les outils
- Susciter le faire-ensemble, encourager la coopération
- Défendre et mettre en avant une posture professionnelle d'artisans du spectacle

**On vous donne rendez-vous en 2021, avec certainement plus d'improvisation qu'à l'accoutumée mais toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais !**

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement "faire œuvre ensemble".

Plus d'informations : [info@lafabrik-moly.fr](mailto:info@lafabrik-moly.fr) / 09 82 30 04 54

Suivez-nous sur [www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr) et sur Facebook *La Fabrik*



Communiqué de presse

## LA RESSOURCERIE DES MONTS DU LYONNAIS, UN LIEU QUI A LE VENT EN POUPE !

De plus en plus de personnes aspirent à consommer plus sobrement, refusant le gaspillage ou le rachat systématique d'objets neufs. Pousser la porte de la Ressourcerie, c'est découvrir l'univers foisonnant de la récup', du réemploi, de la réparation, de l'upcycling. Pourquoi par exemple abattre un arbre pour fabriquer la chaise de nos rêves alors qu'elle attend d'être adoptée dans notre magasin ?

**A la Ressourcerie des Monts du Lyonnais, il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les styles. On y trouve des pépites à petits prix.** Du presque neuf, de l'ancien, du vintage, du contemporain, du design, du très tendance, du décalé, du fun, de la fantaisie, du sérieux, du loufoque... On y trouve de la vaisselle ancienne ou moderne, du mobilier en tout genre, des textiles, des vêtements et des chaussures, des objets de décoration, des accessoires, des créations artistiques, de l'électroménager, du matériel informatique, audiovisuel et téléphonique, du matériel de bricolage et de jardinage, des produits de sport et loisir, des livres, des films... Le tout en état de marche avec le charme de la patine du temps !

**La Ressourcerie est aussi un lieu de création et de lien social, d'apprentissage et de partage** reposant sur l'engagement des citoyens qui en déposant et/ou en achetant des objets, font un geste concret pour la planète, mais aussi pour l'insertion professionnelle **des personnes peu qualifiées ou en difficulté**. Vous rendre à la Ressourcerie pour donner ou acheter a un impact significatif au niveau social sur notre territoire car :

- c'est participer à **l'embauche de 50 personnes** en situation « de fragilité » par an ;
- c'est soutenir une équipe de 7 salariés permanents en CDI et près de 50 bénévoles ;
- c'est nous permettre de mener plus de **90 actions d'accompagnement social par an** (sur la santé, la mobilité, la prévention, les problèmes familiaux lourds ... ) ;
- c'est offrir à nos salariés **1 850 heures de formation** et de périodes d'immersion en entreprises
- c'est également proposer un **accompagnement « à la carte »** pour tous nos salariés sur un projet socio-professionnel, avec un taux de sorties positives de 64 % enregistré en 2019 (sorties sur des CDI, des formations qualifiantes, des CDD de plus de 6 mois, des accompagnements aux droits retraites, des orientations vers des structures adaptées...).

Et puis il y a une partie de notre travail qui n'est pas mesurable sans indicateur ni pourcentage tels que la re-socialisation, la sortie de l'isolement, la reprise de confiance en soi, retrouver un pouvoir d'achats, se sentir utile, se redynamiser, jusqu'à même parfois reprendre goût à la vie...

Cette année, la Ressourcerie des Monts du Lyonnais fête ses 10 ans d'existence, elle est plus que jamais d'actualité dans un contexte où la réduction de notre empreinte écologique et l'exclusion sociale constituent des enjeux prioritaires.

Retrouvez l'actualité de la Ressourcerie des Monts du Lyonnais sur notre site internet : [www.ressourcerie-lebonplan.fr](http://www.ressourcerie-lebonplan.fr) et sur notre page Facebook @RessourceriedesMontsduLyonnais

Retrouvez la campagne inédite sur le réemploi lancée par le Réseau National des Ressourceries :

[www.adoptepiusquunobjet.fr](http://www.adoptepiusquunobjet.fr)

#AdoptePlusQuUnObjet



**Légende : Campagne d'affichages  
du Réseau des Ressourceries**



**Légende : La Chaise Rose et ses acolytes  
a débarqué à la Ressourcerie des Monts  
Du Lyonnais**

## Déprim' Espoir

Bonjour,

Le confinement a repris de plus belle et nous supposons qu'il est d'autant plus difficile cette fois que les jours raccourcissent et le temps risque de tourner rapidement....

Aussi, comme au printemps, nous, les membres du groupe "A votre écoute" (déprim'espoir), avons décidé de proposer une **permanence quotidienne, de 15 à 18 h au 04.74.72.21.32**

Nous avons été déçu, après le 1er confinement de nous apercevoir que certains d'entre vous, n'étaient pas au courant de notre proposition. Du coup elle n'a pas été relayée et n'a pu toucher les personnes qui auraient pu avoir besoin d'un temps d'écoute et de réconfort.

Nous comptons sur vous cette fois pour porter notre information car nous n'avons pas les coordonnées des réseaux à atteindre sur chaque commune.

Pour nous permettre d'avoir un retour sur cet appel, nous vous prions de bien vouloir nous répondre pour nous confirmer la réception de ce message.

Bien cordialement

Monnie Serra, présidente du groupe A votre écoute (ex Déprim'espoir)



**Co-Présidence :**

Sandrine Boinon 06.60.07.16.43

Virginie Magat 06.18.42.24.18

**Responsable Animatrice et Artistique :**

Kim Nicastro : nicastrokj@yahoo.fr

**Contacts**

[dansekdanse@gmail.com](mailto:dansekdanse@gmail.com)

[kdansestclement.wixsite.com/kdanse](http://kdansestclement.wixsite.com/kdanse)



## **Assaut des places**

**Les fêtes de fin d'année approchent et le confinement laisse de quoi trouver du temps pour s'occuper.**

C'est pourquoi l'Assaut des Places, association créée cette année dans le but de monter un café associatif pour faire du lien dans le village, vous propose de décorer ensemble le village à travers un concours de couronnes de Noël.

Le principe est simple, réaliser une couronne de Noël avec de préférence des objets naturels ou de la récupération et l'exposer sur sa maison ou dans le village.

Pour participer ensuite au concours, il faudra prendre une photo et la poster sur la page facebook de l'association ou l'envoyer par mail en précisant votre nom et prénom si vous le souhaitez et où est ce que l'on peut voir votre œuvre dans le village.

Le concours se déroule à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre pour pouvoir délibérer les gagnant.e.s le 20 décembre.

Alors à vos ciseaux et vos méninges et que la créativité gagne !

On compte sur vous pour décorer au maximum le village et on attend vos photos avec impatience !

**La page facebook de l'association :** l'Assaut des Places

**L'adresse mail :** [lassautdesplaces@gmail.com](mailto:lassautdesplaces@gmail.com)

## AMICALE LAIQUE

Reporté – Vente de Boudin et Saucisson – Patates

En raison du contexte sanitaire, l'amicale laïque reporte au 31 janvier 2021 sa vente de boudins noirs et saucissons chauds/patates.

L'Amicale Laïque de l'école organise :

**VENTE** **de 9 h à 12 h**

 **A EMPORTER SUR RESERVATION DE**

**BOUDIN NOIR**  
**ET**  
**SAUCISSON - PATATES**

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE**

**St Clément les Places**  
Place des Fontaines

  
Respect des gestes barrières

**Réservations :**  
Par mail : [alstclement@gmail.com](mailto:alstclement@gmail.com)  
ou au : 06-67-19-69-13

*Réservation jusqu'au samedi 7 novembre 2020*

**Boudin : 7 € les 60 cm et saucisson – patates : 8 €**

Ne pas jeter sur la voie publique

## COMMERCE AMBULANT



### Toiletteuse Ambulante

Adeline AGAVIOS, toiletteuse ambulante, vous donne rendez-vous dans sa patt' mobile tous les jeudis des semaines paires sur la place des Tilleuls de 8h à 17h. Sur rendez-vous au 0613517384. Retrouvez-moi sur Facebook  
Ah la patt' mobile ou par mail [ahlapattmobile@gmail.com](mailto:ahlapattmobile@gmail.com)

### BURGER D'ICI

Burger d'Ici propose à la vente à emporter des burgers maison élaborés avec des produits des Monts du Lyonnais uniquement!

Via son Foodtruck, Burger d'Ici se déplace toute la semaine et notamment à St Clément les Places les Mercredis des semaines impaires, de 18h30 à 21h00.

Vous avez la possibilité de réserver en ligne les burgers de votre choix sur [www.burgerdici.fr](http://www.burgerdici.fr) ou par téléphone au 07.60.50.12.39.



## Les Monts en Vrac

Les Monts en Vrac, épicerie itinérante dans les Monts du Lyonnais, est présente tous les jeudis des semaines paires (14/01, 28/01, etc.) sur la place des tilleuls, de 16h à 19h.

Thomas propose des produits d'épicerie sèche (légumineuses, pâtes, riz, céréales petit déjeuner, apéritif, fruits secs, sucre, farine, chocolat etc.) ainsi que des boissons (thé, café, tisane, bière), des produits d'hygiène (savons, lessive, liquide vaisselle...) et des accessoires zéro déchet. Avec plus de 300 références, Les Monts en Vrac vous apportent tout l'univers du vrac au plus près de chez vous pour une alimentation zéro déchet, bio et locale.

Thomas Thizy - Les Monts en Vrac – 06 59 56 89 39 – [contact@lesmontsenvrac.fr](mailto:contact@lesmontsenvrac.fr)



# **Calendrier 2020**

## **Novembre :**

**Sam 14 :** Commémoration du 11 novembre

## **Décembre :**

**Sam 19 :** Distribution des colis du CCAS

## **Janvier :**

**Ven 8 de 14h à 19h :** distribution des sacs plastique

**Sam 9 de 9h à 13h :** distribution des sacs plastique

**Dim 10 à 11h :** Vœux du maire

**Ven 15 de 14h à 19h :** distribution des sacs plastique

**Dim 31 de 9h à 12h:** Vente de boudin

<p style="text-align: center;"><b>MAIRIE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>04 /74/26/35/11</b></p> <p><a href="mailto:mairie@saintclementlesplaces.fr">mairie@saintclementlesplaces.fr</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>AGENCE POSTALE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>04/74/72/85/42</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>BIBLIOTHEQUE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>04/74/70/63/38</b></p>
<p><u>Permanence du Maire :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>Sur rendez-vous</b></p> <p><u>Secrétariat :</u></p> <p><b>Tél : 04/74/26/35/11</b></p> <p><b>Lundi de 9h à 12h</b></p> <p><b>Mardi de 16h à 18h</b></p> <p><b>Jeudi de 10h à 12h</b></p> <p><b>Vendredi de 16h à 19h</b></p>	<p style="text-align: center;"><u>Lundi :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>De 13h00 à 15h30</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Mardi</u></p> <p style="text-align: center;"><b>De 13h00 à 14h30</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Jeudi</u></p> <p style="text-align: center;"><b>9h à 12h et de 13h30 à 14h30</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Vendredi :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>De 11h à 12h et de 13h30 à 16h30</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Samedi :</u></p> <p style="text-align: center;"><b>De 9h30 à 11h30</b></p>	<p style="text-align: center;">Selon les mesures sanitaires en vigueur la bibliothèque est fermée</p> <p style="text-align: center;">Des possibilités de portages de livres à domicile est à l'étude n'hésitez pas à nous contacter sur</p> <p style="text-align: center;"><b><a href="mailto:biblio.stclement@laposte.net">biblio.stclement@laposte.net</a></b></p>

### ETAT CIVIL

- DECES :

- SUBRIN Yves décédé le 06 septembre
- BLEIN Marius décédé le 25 septembre
- COUDER Christian décédé le 02 novembre
- BOVET Bernard décédé le 11 novembre

### RECENSEMENT POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans la mairie du lieu de domicile pour les filles et les garçons dans le mois de leur anniversaire.

LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS :

- . Inscription sur les listes électorales
- . Appel de préparation à la défense
- . Inscription aux examens, concours et permis auto/moto